DEPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE
Commune de Saint-Just Le Martel

PERMISSION DE VOIRIE – 065 - 2026

Portant occupation du domaine public
Rue Gourly
Pour des opérations de relevés topographiques des réseaux d'eaux usées

Le Maire de la commune de Saint-Just-le-Martel,
Vu le Code de la Route ;
Vu le Code de la Voirie Routière, notamment les articles L113-1 et R113-1 ;
Vu le Code des Communes ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, partie législative
Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et des autoroutes, modifié ;
Vu l'arrêté du 7 juin 1977 relatif à la signalisation des routes et des autoroutes, modifié ;
Vu l'arrêté du 6 novembre 1992 relatif à l'approbation de modifications de l'instruction inter ministérielle sur la signalisation routière, modifié ;
Vu la demande de l'entreprise Altereo Sud Ouest – 18 Allée du Moulin Pinard, 87100 LIMOGES – représentée par Mme Emilie MACEDO, reçue à la mairie le 16 novembre 2026 pour des opérations de de relevés topographiques des réseaux d'eaux usées l'entreprise Altereo Sud Ouest, Rue Gourly ;

Considérant qu'il y a lieu d'informer la population des différents relevés intervenants sur la voirie,

ARRETE

Article 1 : Les opérations de relevés topographiques des réseaux d'eaux usées de l'entreprise Altereo Sud Ouest à partir du 16 novembre 2026 jusqu'en novembre 2027 de manière périodique.

Article 2 : S'il y a lieu, la signalisation sera mise en place par les soins et aux frais de l'Entreprise Altereo Sud Ouest, sur la Rue Gourly.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :
- Gendarmerie de Saint Léonard de Noblat ;
- M. le Président de Limoges Métropole ;

Article 4 : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5 : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Limoges dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait à Saint-Just-le-Martel,
Le 10 novembre 2026

La Maire,

MAIRIE DE SAINT-JUST-LE-MARTEL 87 (Haute Vienne)

Christelle AUPETIT-BERTHELEMOT